

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PIZAY

Séance du Mardi 11 avril 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de Votants : 13

Étaient présents : Mesdames Brigitte AVOSCAN, Isabelle LORIZ, Jocelyne PANNETIER
Messieurs Mathieu DECATOR, Samuel FOURMY, Marc GRIMAND, Jean-Michel JOSSERAND,
Bruno LEBLANC, Philippe POIRSON

Étaient excusés :

Mme Carole BARRO ayant donné pouvoir à M. Philippe POIRSON

M. Vincent BRUN ayant donné pouvoir à M. Marc GRIMAND

M. Nicolas CHABERT ayant donné pouvoir à M. Bruno LEBLANC

Mme Aurélie COCHET ayant donné pouvoir à Mme Isabelle LORIZ

Étaient absents : Mme Martine POTHIN, M. Jean-Louis GAGNEUX

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil : Mme AVOSCAN Brigitte a obtenu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : Convention de partenariat à signer avec la Bibliothèque de Pizay et le Département de l'Ain

En vue du développement de la lecture publique sur le territoire et en accord avec les recommandations de la Direction de lecture publique, il est demandé aux collectivités de s'engager et de signer une convention de partenariat avec le département de l'Ain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE la confirmation du budget alloué à la bibliothèque pour l'année 2023 de 800€, montant inscrit dans le budget primitif 2023 de la Commune, voté le 11 avril 2023 par le Conseil Municipal.

INFORME que Le règlement intérieur a été approuvé le 11 avril 2022, affirmant le libre accès et la gratuité pour tous, ainsi qu'une ouverture aux heures facilitant l'accès au plus grand nombre

DONNE AUTORISATION à Monsieur le Maire de signer la convention de partenariat avec le Département.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que susdit.
Copie certifiée conforme à l'original.

Madame La 1^{ère} Adjointe
Isabelle LORIZ



Délibération rendue exécutoire le : 17/04/2023
Après affichage et publication du : 17/04/2023
Le Maire,
Marc GRIMAND